

## Position technique de la section apicole de GDS Bretagne sur les différents volets de la lutte contre le Frelon Asiatique au 28/02/2023

GDS Bretagne = Organisme à Vocation Sanitaire animal régional

---

### Préambule :

L'objectif de ce document est de donner un avis technique, clair et concis sur les différents volets de la lutte contre le Frelon Asiatique. Ce document ne détaille pas tous les aspects du mode opératoire ni la nature des acteurs sur le terrain. Ce document s'intègre dans la continuité des recommandations du plan de lutte national élaboré par GDS France et la FNOSAD, tout en prenant en compte des actualisations, des adaptations locales et les remontées de terrain.

Cet avis technique est daté au 28/02/2023 et se base sur l'état des connaissances à cette date. L'état de l'art est complété par les retours empiriques des pratiques de terrain. De nombreux points n'ont pas encore été démontrés, **il convient donc de bien comprendre que ces recommandations peuvent évoluer.**

Selon la section apicole de GDS Bretagne, le plan de lutte présente les meilleures chances d'être efficace **si l'ensemble des volets suivants sont traités**. La lutte sera jugée efficace si elle permet la réduction de la pression sur les abeilles (objectif de la lutte pour la section apicole de GDS Bretagne).

- 1- Piégeage des fondatrices au printemps
- 2- Détection et destruction des « nids primaires précoces »
- 3- Détection et destruction des « nids primaires plus avancés » et des nids secondaires
- 4- Protection des ruchers pendant la période de prédation du FA (été et automne)
- 5- Remontée de données sur la présence et l'impact du FA

*Ci-dessous la position et les recommandations de la section apicole de GDS Bretagne sur les différents volets de la lutte :*

### **1- Piégeage des fondatrices au printemps**

Selon l'état de l'art, ce volet de la lutte présente un espoir d'efficacité pour contenir et réduire la prédation du Frelon Asiatique dans le temps<sup>1</sup>. Il convient de préciser que, sur la note technique de l'ISTAP, l'efficacité démontrée d'un piège sur la densité des nids est inférieure à 400 m, l'efficacité démontrée est donc très localisée. Elle recommande logiquement 59 pièges à disposer dans une zone d'1km<sup>2</sup> autour du rucher, ce piégeage est non réalisable par l'apiculteur. Autre point pour être efficace : la répétition du piégeage dans le temps sur le territoire (minimum 4 années consécutives). A noter que la publication scientifique complète n'a pas encore été publiée et que ces données doivent encore être confirmées.

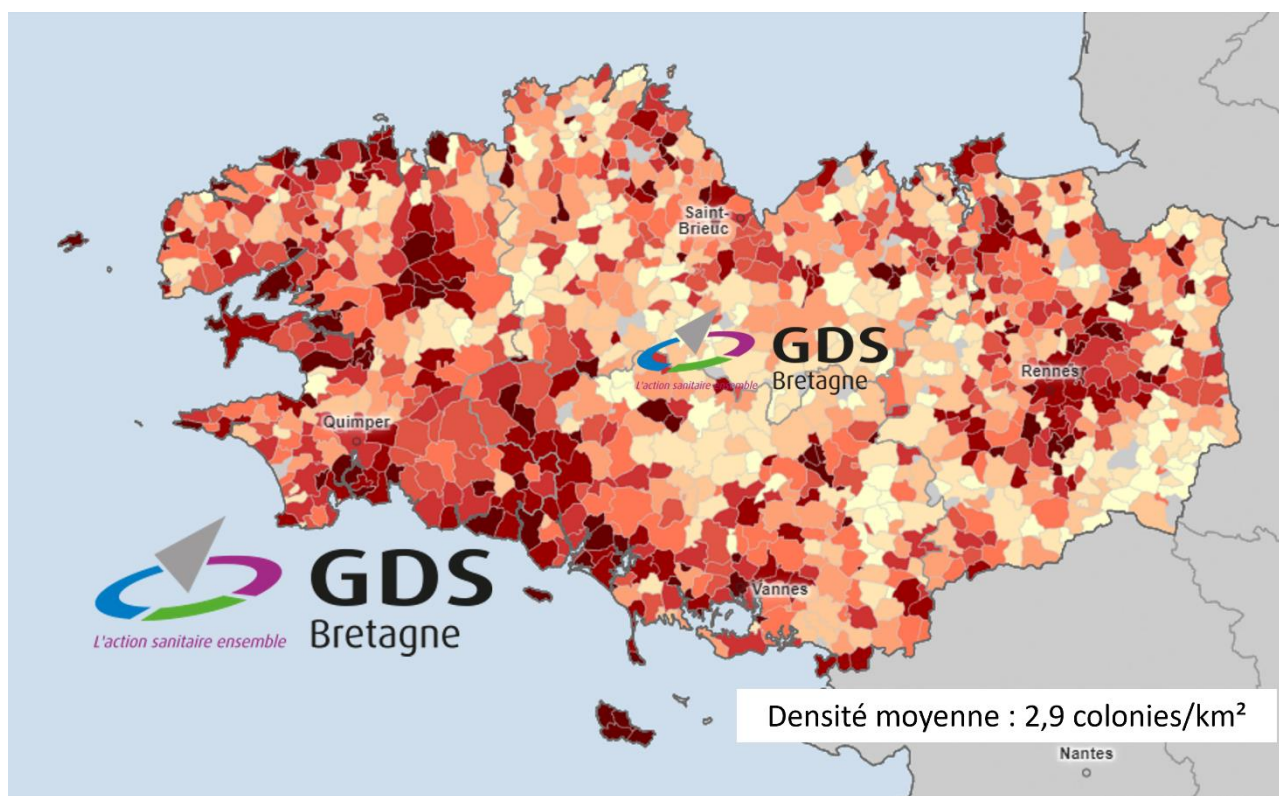
*1 : ITSAP Note technique Lutte contre le frelon asiatique (Vespa velutina) Piégeage des fondatrices au printemps [Note\\_Vv-PiegeagePrintemps\\_VF.pdf \(itsap.asso.fr\)](#)*

Le principal point de blocage à la généralisation du piégeage de printemps sur toute la région (et non seulement autour des ruchers) est qu'aucun piège du commerce n'a été démontré être **efficace** et **sélectif** pour le piégeage des fondatrices au printemps. Il convient d'utiliser les pièges les plus sélectifs et attractifs.

A noter que le facteur météo joue un rôle important dans le développement du FA. Un autre point important à souligner : une fondatrice tuée n'équivaut pas à l'implantation d'un nid évité (**le phénomène de concurrence entre fondatrice en sortie d'hiver est non négligeable**).

En résumé, la section apicole de GDS Bretagne est favorable à un piégeage de printemps dans un zonage de 1 km<sup>2</sup> autour des ruchers, dans un but de protection de ceux-ci. Dans les faits, la densité moyenne des colonies déclarées étant de 2,9 colonies/km<sup>2</sup>, piéger dans une zone d'1 km<sup>2</sup> autour de chaque rucher assurerait une couverture régionale assez ample (pour aller plus loin : il faudrait pousser la modélisation de l'hypothèse d'un piégeage autour de chaque rucher).

**Bretagne** : Cartographie de la densité (estimation) des colonies d'abeilles au km<sup>2</sup> par commune issue des déclarations annuelles de fin 2021<sup>2</sup>



La section apicole de GDS Bretagne n'est pas opposée à un piégeage généralisé si celui-ci est **scrupuleusement encadré** (formation et suivi des piégeurs, déploiement de pièges les plus sélectifs possibles, remontée des données et récupération des pièges en fin de campagne).

2 : Bretagne : Cartographie de la densité (estimation) des colonies d'abeilles au km<sup>2</sup> par commune en Bretagne issue des déclarations annuelles de fin 2021 [lien Web](#), Thomas Guéhenec

### Modalités de ce piégeage :

- Les piégeurs doivent être formés et doivent au maximum remonter leurs données de piégeage (zones, type de piège, appât utilisé, fréquence de renouvellement de l'appât (tous les 8/10 jours en fonction de la météo), nombre de fondatrices et nombre d'insectes non-cibles capturés) ;
- En Bretagne, la fondatrice semble sortir d'hivernation de façon relativement précoce par rapport aux autres espèces. La fenêtre de piégeage doit être ajustée localement (au niveau départemental) sur 4 à 6 semaines entre mi-février et début mai. Attention : le phénomène naturel de compétition entre fondatrices à la sortie d'hiver permet de nuancer l'intérêt de positionner son piège dès la sortie des premières fondatrices ;
- Pour être efficaces et sélectifs, les pièges doivent être muni d'un réducteur d'entrée (entrée de 9 à 10 mm afin de limiter l'entrée du Frelon Européen) et doivent permettre l'évacuation des insectes non-cibles (dispositifs anti-noyade, perforations suffisantes du piège par des trous de 5,5 mm ou grilles à reine). L'émanation de l'appât semble être crucial, d'autant plus au printemps, quand *Vespa velutina* sature moins l'environnement. Le passage des UV et la petite taille du piège semble favoriser l'efficacité du piégeage au printemps ;
- Le maillage doit être suffisant autour des ruchers tout en étant réalisable (recommandation : 8 pièges dans une zone d'1km<sup>2</sup>) ;
- De retours empiriques et en se basant sur la biologie du FA, au printemps, placer les pièges près des arbres et arbustes à fleurs (camélia, cotonéaster, ...) assure une meilleure efficacité que directement au rucher (un piège peut toutefois être placé par précaution à proximité immédiate des ruches).
- Dans l'idéal, l'appât doit être renouvelé et les prises retirées tous les 8/10 jours en y laissant quelques fondatrices si possible (**attention à la sécurité du piégeur**) ;
- Le piégeur doit avoir le réflexe de mettre fin et de revoir ses modalités de piégeages en cas de capture importante d'insectes non-cibles.

### **2- Détection et destruction des nids primaires précoces**

Ce volet de la lutte présente une piste d'efficacité intéressante.

Pour rappel, la fondatrice commence la construction de son nid primaire en fin d'hiver (nid d'environ 5 à 20 cm). Deux options s'ensuivent, soit la colonie reste sur place soit elle se déplace et construit un nid plus grand dans 70% des cas (nid secondaire).

Le nid primaire se situe souvent dans des endroits abrités des intempéries et généralement accessibles (abri de jardin, toiture, garage, ...).

Si le nid est petit (taille d'une balle de golf) et que la fondatrice continue ses aller-retours (un seul insecte repéré), toute personne peut détruire le nid lorsque la fondatrice est présente.

Cette action cantonnée entre début avril et fin mai présente un espoir de lutte important pour réduire la prédation à l'été.

Des campagnes de communication peuvent être envisagées pour sensibiliser la population civile à inspecter leur propre propriété et détruire eux-mêmes les ébauches de nids (avec la fondatrice) sur cette période (simple bocal : capture ou écrasement).

**ATTENTION DANGER :** si le nid primaire est peuplé de plus d'un insecte adulte, nous vous recommandons de ne pas intervenir et de contacter votre mairie ou directement un désinsectiseur agréé (détenant le « certibiocide »).

### 3- Détection et destruction des « nids primaires plus avancés » et nids secondaires

Ce volet présente une piste intéressante de lutte lorsque la détection du nid est faite suffisamment tôt en saison pour protéger le rucher (un nid détruit à proximité d'un rucher tôt en saison = une baisse de prédation sur la saison). La destruction est aussi intéressante lorsque le nid présente un danger pour la population.

Dans une logique de réduction du nombre de nids d'une année sur l'autre, ce volet a été démontré peu efficace dans les conditions de destruction actuelle (trop de nids non repérés (ou trop tardivement), non détruits ce qui n'impacte pas suffisamment la dynamique de développement de Vv d'une année sur l'autre)<sup>3</sup>.

Un protocole de détection rapide et abordable des nids secondaires permettrait de développer l'efficacité de ce pan de la lutte. Les nids secondaires sont souvent à la cime des arbres et non visibles avant la chute des feuilles à l'automne.

Une destruction tardive d'un nid après le départ de la fondatrice n'est pas efficace pour réduire la pression l'année suivante (en novembre, en Bretagne, les futures fondatrices ont bien souvent quitté le nid). En revanche, ce type de destruction peut présenter un intérêt pour protéger un rucher à proximité.

### 4- Protection des ruchers pendant la période de prédation du FA (été et automne)

Différents dispositifs peuvent être testés par l'apiculteur pour protéger son rucher en saison (pièges au rucher, harpes électriques, muselières, etc...)

Le dernier numéro de la revue La Santé de l'Abeille (n° 313, page 33) témoigne d'une bonne sélectivité des harpes électriques (+/- 75%). Les apiculteurs peuvent éventuellement tester le dispositif sur leur(s) rucher(s).

Il faut souligner ici l'importance de déployer des pièges (avec cônes sélectifs) au rucher en été (au démarrage de la pression en Frelon Asiatique). Si plusieurs pièges sont déployés au rucher, ils peuvent contribuer à réduire la pression en saison (exemple de positionnement : sous la ruche).

### 5- Remontée de données sur la présence et l'impact du FA

Ce point est capital pour comprendre la dynamique de développement de *Vespa velutina* sur un territoire. Avoir une remontée de données la plus exhaustive possible sur les détections et destructions de nids de frelons asiatiques permet de comparer les zones en fonction de la densité des colonies, les méthodes de lutte mise en place, etc...

Un volet également à travailler est l'estimation de l'impact du Frelon Asiatique sur la filière apicole. Très peu de données même estimatives sont actuellement disponibles.

Dans une logique de lutte organisée et généralisée sur la région Bretagne, il convient d'agréger un maximum de données de détection et d'impact sur la durée afin de statuer sur l'efficacité des volets de la lutte.

Thomas Guéhennec  
Animateur de la section apicole de GDS Bretagne

*Document adopté par les élus de la section apicole de GDS Bretagne, représentants l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et les quatre GDSA bretons.*

NB : les critiques, commentaires et abondements de ce document peuvent être remontés à l'animateur de la section apicole de GDS Bretagne.

3 : Robinet et al, 2017

[Rapid spread of the invasive yellow-legged hornet in France: the role of human-mediated dispersal and the effects of control measures - Robinet - 2017 - Journal of Applied Ecology - Wiley Online Library](#)

Pour aller plus loin sur la biologie du FA : [Frelon Asiatique » Biologie \(mnhn.fr\)](#)